

BRAX INFOS

Journal municipal - N°13
Septembre 2016



Édito du Maire



L'été a été marqué par de nouvelles atteintes à nos symboles républicains. Nous nous sentons tous touchés et nous remercions ceux qui, au lendemain du 14 juillet ont pu se rendre dans la salle du Conseil Municipal pour une minute de recueillement.

Dans ce contexte de discours et de surenchères politiques à quelques mois des élections, tous les élus de Brax se joignent à moi pour manifester leur soutien à notre socle démocratique, nos valeurs, nos institutions, notre justice, notre politique d'éducation. Sur le plan communal, nous nous conformons aux dernières exigences du plan Vigipirate mais ne perdons pas de vue le lien social et la convivialité au sein de notre village.

Au cours de cette période estivale plusieurs dossiers ont été travaillés pour contribuer au socle du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD), étape préalable au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH). Les élus du Conseil Municipal se réuniront en octobre pour étudier et donner leur avis sur le rendu de ce travail métropolitain. Conformément à nos engagements, nous vous convierons à une réunion publique après les vacances de la Toussaint pour vous présenter nos orientations, le but étant de réfléchir ensemble et de recueillir vos remarques citoyennes.

Un autre débat vient de s'ouvrir : celui de la 3ème ligne de métro. Cet aménagement constitue un enjeu majeur en raison des investissements envisagés.

Notre groupe politique Métropole Citoyenne a apporté une importante contribution cet été en fournissant une analyse financière du projet et en présentant son impact à l'échéance 2030. La démarche se veut avant tout davantage citoyenne que politicienne. Elle se veut constructive car elle engage notre politique des transports en commun à long terme et constitue un risque majeur sur la fiscalité métropolitaine pour les mandats à venir.

Se pose la question délicate de l'équilibre du développement des infrastructures au sein de Toulouse intra-muros et au sein de la périphérie, et leurs connexions.

Ma démarche, soutenue par mon groupe politique de la Métropole, reste celle de représenter les intérêts de notre commune située en 2ème couronne et d'assurer l'équité des investissements au regard des besoins, à commencer par ceux de la périphérie.

Je défends l'idée que toutes les communes de Toulouse Métropole doivent être prises en considération et que les bénéfices des grands projets soient équitablement répartis, sans dommage collatéraux dont certaines communes auraient dangereusement à pâtir.

François Lépineux
Maire de Brax
Vice-Président Commission Environnement
et Développement durable Toulouse Métropole

Prochain Conseil Municipal, le 17 octobre à 20H30

Votre conseil municipal

Le Maire
François Lépineux

Maires adjoints

Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Esma Al-Gamra
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier
Anne Lamotte
Conseillers municipaux
Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gillaux

Conseillers municipaux

Christophe Houzé
Dominique Duthoit
Françoise Leboul
Éric Delmas
Christine Baurly
Thierry Zanatta

Conseillers municipaux

Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Nelly Garcia
Patricia Scibor

**Vos élus à votre écoute : un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h à 11h30.
Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.**



Horaires et contact :
du lundi au vendredi : 9h à 12h - 15h à 18h
Le samedi : 9h à 12h
9, rue de la mairie-31490 Brax
Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71
Mail : contact@mairie-brax.fr
Site : www.mairie-brax31.fr

**La mairie est désormais fermée
tous les samedis matin pendant
les vacances scolaires**

**La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis : 22 et 29 octobre - 12 novembre
La mairie fermera exceptionnellement à 16h le 10 novembre**

C'est la rentrée : vive l'école

283 enfants ont repris le chemin de l'école de Brax en ce premier jour de septembre, répartis entre 99 enfants en maternelle et 184 enfants en élémentaire.

Tout était fin prêt pour accueillir les enfants dans les écoles où ont eu lieu divers travaux d'embellissement et de rénovation. Les agents de la mairie se sont employés durant l'été à apporter toujours plus de confort pour les enfants.

Moment important dans la vie des élèves, des familles et des enseignants, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

En maternelle, les élèves se répartissent en 4 classes, Mme Flèche en assure la direction.

En élémentaire, les élèves se répartissent en 7 classes, Mme Cecchetti en assure la direction.



De gauche à droite : Mme Mouchelet (classe des petits moyens), Nicole, Patricia, Isabelle (ATSEM), Mme Blanc (classe des petits), Stéphanie (ATSEM)



De gauche à droite : Céline Anglade CE1 - Michel Boyer CP - Christine Cecchetti directrice et CP - Charlotte Floc'h Alvarez CM2 - Khalid Nafi CM1 - Katya Fortuny CE2 - Fanny Thomas CE1/2 - Chloé Aguilon CP/CM2 - Alicia Gatti brigade

Le périscolaire : ALAE : accueil loisirs

L'ALAE accueille les enfants en période périscolaire de 7h30 à 8h50 et de 16h15 à 18h30.

Les ateliers (TAP) de l'ALAE se déroulent sur 5 à 7 séances par période de vacances à vacances et sur inscription dans la limite des places disponibles. Renseignement à l'accueil de l'ALAE auprès des animateurs.

Merci de ne pas récupérer votre enfant avant la fin de l'atelier TAP.



La tarification cantine et ALAE:

Tarifs applicables du 1/09/16 au 31/08/17

Afin de prendre en compte l'ensemble des ressources des familles, les tarifs cantine et ALAE sont calculés sur la base des quotients familiaux CAF. Pour les personnes ne relevant pas de la CAF (sur présentation d'un justificatif), il sera tenu compte du revenu fiscal de référence.

A défaut de présentation d'information sur les revenus, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Pour l'ALAE à compter de la rentrée 2016 :

La facturation se fera aux 1/4 heure pour le décompte du matin et du soir.

La période 16h15-17h00 devient payante.

Création d'un tarif pour dépassement de l'heure de fin de l'ALAE (18h30) : 3 € par 1/4h de dépassement.

Pour les familles non domiciliées à Brax, le tarif applicable est celui des tranches 4 à 7.

Rappel : vous pouvez payer vos factures directement sur le site internet de la mairie.

PEDIBUS : L'ALAE cherche des **parents volontaires** pour accompagner les enfants à leurs activités, **tous les mardis et jeudis, départ 16h30 de l'école.**

Inscrivez vous, même pour une seule fois, auprès de l'ALAE, faute de quoi le pédibus ne pourra continuer !
ATTENTION : aucun retour vers l'ALAE n'est organisé.

Les parents doivent récupérer leurs enfants directement sur les lieux de leurs activités.

Plan Vigipirate renforcé aux abords de l'école

Face aux menaces d'actions terroristes, le niveau Vigipirate en vigueur est le niveau "**Vigilance renforcée**". Pour des raisons de sécurité, les places de parking rue des écoles ont été supprimées.

Merci de respecter le plan Vigipirate et merci de ne pas déplacer les barrières rue des écoles.

Téléchargez l'application SAIP : Système d'alerte et d'information des populations

Application disponible sur Apple Store et Google Play. Elle permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat. Plus d'infos sur : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>



LA RENTRÉE des tout petits

Crèche des P'tits Coquins



Brax bénéficie, dans le cadre d'une convention avec la crèche des P'tits Coquins de Léguevin, **de 7 places à temps plein** qui concernent aujourd'hui une dizaine de familles. L'accueil de chaque enfant est proposé dans le cadre de contrats personnalisés, allant de deux demi-journées à cinq journées par semaine.

Temps d'accueil : de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi
5, bis rue du Languedoc - 31490 LEGUEVIN
Plus d'info sur contact@ptitscoquins.fr

RAM : relais d'assistante maternelle

Le RAM est un service gratuit, pour les enfants de moins de 6 ans, animé par un professionnel, pour accompagner l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle.

C'est un lieu d'échanges et de rencontres pour :

- informer sur les droits et devoirs et favoriser la médiation
- développer la notion de réseau et d'entraide
- aider à la professionnalisation du métier
- organiser des ateliers animation
- susciter le décroisement de l'enfant

Publics concernés :

- Les assistants maternels agréés par le Conseil Général, les candidats à l'agrément, les personnes exerçant au sein d'un foyer familial dans le cadre de la garde à domicile.
- les familles en recherche d'un mode d'accueil.

Les animations

L'animation est une mission importante du relais. Ouvert aux assistants maternels agréés et aux enfants (avec l'accord des parents), le relais propose des rencontres, des réunions à thèmes ainsi que des ateliers d'éveil et de découverte (manipulation, musique, jeux, motricité...) qui apportent à l'enfant une socialisation progressive.

Sur Brax, les assistantes maternelles peuvent participer à deux animations par semaine :
le lundi et le mercredi matin de 9h30 à 11h30.

Le relais vous reçoit dans ses bureaux (10 avenue du Bois de la Barthe à Pibrac) le mardi sans rendez-vous de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Bonne rentrée à tous !									

Le vide grenier : un beau succès !

Le vide grenier organisé par l'Association des Artisans et Commerçants de Brax s'est tenu le dimanche 4 septembre. Vous êtes venus nombreux, par une belle journée ensoleillée, pour chiner, vous balader et partager un agréable moment. L'ensemble des recettes provenant du vide grenier est reversée par l'association des commerçants à l'association ELA.



Forum des associations : carton plein !

Temps fort de la rentrée et rendez-vous incontournable pour découvrir l'ensemble des activités proposées sur la commune, rencontrer et dialoguer avec les membres des différentes structures et également procéder aux inscriptions.

Organisées en stands, les associations (sportives, culturelles ou sociales) ont fait découvrir leurs activités et leurs engagements...



Certaines associations recherchent activement des bénévoles, n'hésitez pas à contacter les présidents pour connaître la possibilité de vous impliquer dans la vie associative de Brax !

Brax, c'est 23 associations pour près de 1700 adhérents !

Agenda : vos rendez-vous

Septembre

23 : AG Brax Montagne, salle verte

Octobre

15 : Festival des micro brasseries artisanales de 14h à 23h
salle des fêtes

17 : Conseil municipal, mairie

Novembre

12 : Commémoration au monument aux morts, 11h

16 : Réunion publique urbanisme

19 : Soirée Brax Montagne, salle des fêtes

26 : 10h-12h - rencontre avec un auteur, voyageur : Alex Dan, «Des gorilles et des hommes», maison de la vie associative.

Décembre

3 et 4 décembre : grand marché solidaire, salle des fêtes

Le Pacte Etat-Métropole

Le ministre a présenté le Pacte État-Métropole, qui doit dynamiser les quinze métropoles françaises et les installer durablement sur la scène internationale



Le maire de Brax, François Lépineux, le président de la Métropole Jean-Luc Moudenc, Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le préfet, Pascal Mailhos.

Le 8 juillet, le maire François Lépineux a été convié à une rencontre avec le ministre Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le président de la Métropole Jean-Luc Moudenc, le président du Conseil Départemental Georges Méric et le préfet, Pascal Mailhos.

Au nom de son groupe politique «Métropole Citoyenne», le maire de Brax, a rappelé l'importance du rôle de l' élu local dans le mille-feuille territorial (Métropole, Conseil Départemental, Régional) notamment en raison de sa proximité avec la population et la connaissance de son territoire.

Quelle sera la place du maire et des élus communaux à l'avenir ? Quelles compétences et quelles responsabilités à terme ? Le maire d'une commune comme Brax pourra-t'il (elle) toujours siéger au Conseil Communautaire de la Métropole ou sera-t-il (elle) substitué(e) par des représentants élus au suffrage universel sans lien aucun avec les élus municipaux ?

Le législateur national a une forte responsabilité quant au maintien ou non de ce dernier lien de proximité alors que la défiance envers les institutions et les partis politiques sont malheureusement une tragique réalité."

Le maire, François Lépineux, a complété ses propos en apportant une réflexion sur le nécessaire équilibre à trouver au sein des politiques d'investissement et d'aménagement entre la métropole et les villes situées à une heure de Toulouse, et également entre les communes de la Métropole et la ville de Toulouse."

INFOS Locales Transport

A compter du lundi 29 août 2016, la ligne 32 est prolongée de Colomiers Gare SNCF à Colomiers Ramassiers Gare SNCF, tout en rendant plus attractives ses fréquences de passage. Elle dessert sur son nouvel itinéraire le Lycée International Victor-Hugo, les deux gares de Colomiers et ce depuis Brax.

Une nouvelle fiche horaire est disponible à la mairie ainsi que sur le site tisseo.fr.



3ème ligne de métro : place au débat public !

Le débat public concernant le projet de 3ème ligne de métro porté par le SMTC-Tisseo présente des enjeux considérables : aménagement, urbanisme, emploi, égalité des territoires, environnement, connexions ferroviaires régionales... La CNDP (Commission Nationale du Débat Public) consulte le grand public afin d'exprimer son point de vue.

Le débat est organisé en amont de toutes les prises de décisions majeures, il doit permettre à chacun de prendre la parole sur le projet alors qu'il est encore en phase d'étude. C'est une étape essentielle dans le processus de décision qui aboutira ou non à la réalisation du projet présenté.

INFOS À RETENIR :

- ⇒ + 80 rencontres publiques du 12 septembre au 17 décembre
- ⇒ Réunion publique à Colomiers : le 15 novembre, voir le site
- ⇒ Le site du débat : Metroligne3toulouse.debatpublic.fr

INFOS Locales Transport

Abonnement Pastel+ : bus, métro, tram et Ter à volonté

Si vous vous déplacez régulièrement sur les réseaux SNCF-TER (sur le périmètre de l'agglomération toulousaine) et Tisseo, pensez à l'abonnement Pastel+.

Plus d'info sur ter.sncf.com ou sur tisseo.fr

Pastel +
70 €
PAR MOIS

Ramassage scolaire

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne maintient sous certaines conditions la gratuité du transport scolaire vers les écoles, collèges et lycées.

Une fois votre demande effectuée, la carte est à retirer à la mairie.

Plus d'infos sur www.haute-garonne.fr

Information Tisseo : Ligne 32

Colomiers Ramassiers Gare SNCF - Brax le Château

Arrêt de la Chauge Brax :

La ligne de bus n°32 est équipée depuis le 29 août de bus de plus grand gabarit et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Après des essais de circulation, il s'avère que les planchers de ces bus frottent sur les dos d'ânes installés sur le chemin de la Chauge.

Par conséquent, la ligne 32 est déviée jusqu'au 17 octobre. Arrêt non desservi du 29/08 au 17/10 : La Chauge. Se rendre à l'arrêt place du village.

A compter du 17 octobre et pour une durée d'un mois, la rue Marie Mesples sera coupée à la circulation pour cause de travaux sur le réseau d'eau potable.

Les transports scolaires passant par la rue Mesplé seront déviés rues de la Chauge et du Château.

Afin de permettre à la ligne Tisséo n°32 de circuler malgré les travaux de la rue Mesplé, les dos d'âne seront retirés.

Le Conseil Départemental projette de refaire la bande de roulement à compter du 3 octobre avec une fermeture des rues sur une journée.

Nouveaux arrivants : Bienvenue à BRAX

Ils ont choisi de s'installer en 2016 à Brax et ont donc été conviés à la réunion des nouveaux arrivants le 27 août à la mairie dans la salle du conseil municipal.

Dans une ambiance conviviale, le maire et les élus ont présenté la commune et les services et ont répondu aux différentes questions.

Une pochette de bienvenue leur a été remise.

Nous souhaitons à tous
une bonne intégration dans notre village.



Repas de quartier : partage et convivialité

Partage et bonne humeur étaient au rendez-vous lors du premier repas de quartier du chemin de vieilleguerre. Près de 60 voisins se sont réunis pour partager un bon moment, tout simplement !

La municipalité prête du matériel (tables et chaises) pour les repas de quartiers.



Renseignement à l'accueil de la mairie.

Mariage

Tous nos vœux
de bonheur

Le 30 juillet, à la mairie de Brax, a eu lieu la célébration du mariage de Laetitia BORDIER et de Wilfried GOUZOUO

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



Appel à participation : Relevez le Défi Familles à Energie Positive

La 3ème édition du défi des familles à énergie positive est relancée sur Toulouse Métropole à partir du 1er décembre 2016 jusqu'au 30 avril 2017.

«Familles à Energie Positive» est un défi qui se déroule en équipe. Motivez donc vos amis, voisins et collègues pour monter votre propre groupe.

Votre rôle sera de faire des économies d'énergie et d'eau !

A vous de jouer, remplissez le bon ci-dessous et rappez-le à l'accueil avant le 15 octobre.

Si vous souhaitez en savoir plus :

ESPACE INFO ENERGIE du territoire de Toulouse Métropole
Solagro téléphone : 05.67.69.69.09

Courriel : info.energie@solagro.asso.fr

Constituons une équipe Braxéenne !

Appel à participation : Défi Familles à Energie Positive

Oui je souhaite participer au Défi

Nom Prénom.....

Adresse Brax

Tel :

E-mail :

Permanences juridiques

Consultations gratuites et sur RDV, les samedis matin à la mairie :
10 septembre, 8 octobre, 19 novembre et 10 décembre.

Informez vous sur vos démarches juridiques et administratives sur les accès aux tribunaux et obtenez des explications sur le fonctionnement de la justice.

Conciliateur de justice

Assermentés et bénévoles, les conciliateurs ont pour mission de favoriser et de constater le règlement amiable des conflits qui leur sont soumis. Le recours au conciliateur est entièrement gratuit et peut éviter d'engager un procès. Renseignement à l'accueil de la mairie.

Commerçants

NOUVEAU

Nouveau : nous souhaitons la bienvenue à Valérian Raffard qui a ouvert un salon de tatouage «No fun Tattoo» au 17 rue de la mairie à Brax. Il vous accueille du lundi au vendredi de 16h à 20h - Tel : 06 02 61 06 84

Partez sur les Sentiers de Brax

Un groupe de travail, composé d'élus et de citoyens, a eu l'idée de créer trois sentiers pédestres à partir du centre de Brax. Ces 3 sentiers figurent sur le site:

http://idgeo.fr/projets/brax/projet_brax.htm#.

Le 18 septembre dans le cadre de la 33e Journée Européenne du Patrimoine, un groupe a pu découvrir le sentier culturel, un des 3 sentiers créés.

- Sentier culturel : 3 km
- Sentier nature : 10 km
- Sentier sportif : 9 km



A vos baskets !

PRÉCISION : ramassage des déchets verts

Depuis août, sur Brax, les déchets verts des particuliers sont ramassés par sacs «Bigbag» et les branchages en vrac par pince mécanique et non plus par benne.

Il s'agit de sacs de 1m³ qui sont déposés et ramassés à votre domicile par quantité minimum de 3.

Réservations à l'accueil de la mairie pour le coût de 10€ les 3 sacs, paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Livraisons des sacs le :

- . lundi → collecte le mercredi
- . mardi → collecte le jeudi
- . mercredi → collecte le vendredi
- . jeudi → collecte le lundi
- . vendredi → collecte le mardi



Les déchets acceptés dans les sacs «bigbag» :

→ Tontes, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, petit branchage, feuilles mortes, déchets floraux...

→ Les branchages en vrac sont à déposer à côté des sacs, à 50 cm de distance de votre clôture, et enlevés par pince mécanique. Ces branchages doivent mesurer 3 m au maximum et les troncs ne pas excéder 20 cm de diamètre.

→ Les déchets végétaux dans des sacs plastiques, les troncs et les souches d'arbres ne sont pas acceptés.

→ Vous pouvez déposer les gros végétaux en déchetteries.

Ce mode de collecte est en test actuellement et pourra évoluer dans le temps. Nous invitons les personnes qui ont des remarques ou ont eu des problèmes, à nous adresser un mail sur contact@mairie-brax.fr

Civilité/Incivilité

Mégots, détritus, déjections canines :

N'oubliez pas de ramasser !



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Quelques propriétaires de chiens laissent leurs animaux faire leurs besoins sur les trottoirs, les espaces verts voire devant les entrées des riverains et notamment rue des écoles. Respectez les autres et ramassez les crottes.

Rappel : des distributeurs de sacs à crottes sont mis à disposition afin que les chiens fassent leurs besoins sans nuire à la qualité de vie des résidents.



Bricolage : respectez les horaires !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ramassage des encombrants :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie : 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre, 28 décembre

Bibliothèque municipale

Après une interruption estivale, les animatrices bénévoles vous accueillent à nouveau tous les jours du :

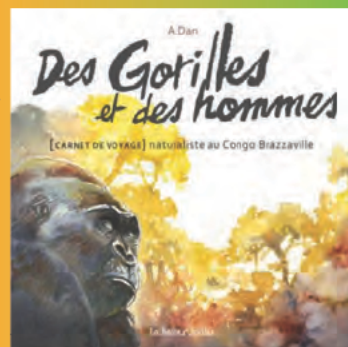
- du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30
- le samedi matin de 10h30 à 12h.

Venez découvrir notre choix de nouveautés de la rentrée, ainsi que les nombreux ouvrages mis à votre disposition par la Médiathèque Départementale, renouvellement effectué fin septembre.

Consommateurs avertis, amateurs de voyages et de randonnées, de cuisine et de bricolage vous pourrez consulter et emprunter différentes revues : Que Choisir, Vivre Bio, Couleurs Bois, SAVEURS, Trek magazine...

Rencontre d'auteur

A noter dès à présent la date du **samedi 26 novembre (10h-12h)** : nous accueillerons **Daniel Alexandre, dit A.DAN, illustrateur et auteur de BD** : il nous présentera le carnet de voyage qu'il a réalisé après avoir accompagné un groupe de scientifiques étudiant les gorilles du Congo.



Cet ouvrage « Des Gorilles et des hommes » nous sera présenté dans le cadre du festival « Terres d'Ailleurs » organisé avec le concours du Museum de Toulouse et le soutien du Conseil Départemental.

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
A.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114